Aide à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service d'aides à domicile 7 jours sur 7.

Un service personnalisé

Que vous soyez en perte d'autonomie (même temporaire suite à un accident, après une hospitalisation, une maladie ou pérenne de par l'avancée en âge), en situation de handicap, que vous souhaitiez prévenir ou accompagner la perte d'autonomie, vous pouvez solliciter le service d'aides à domicile du CCAS de Lescar.
Les prestations proposées varient en fonction des attentes et des besoins de chacun et peuvent évoluer au fil des semaines ou des mois.

La prise en charge peut concerner l'entretien du cadre de vie, comme le ménage, le repassage, l'entretien du linge ou l'accompagnement aux courses, l'aide aux repas, mais aussi concerner l'aide à la personne ou à la toilette. Si cela s'avère nécessaire, l'aide à domicile peut aussi être un soutien et un relais pour les aidants familiaux. Le CCAS propose d'ailleurs chaque mois un Café des Aidants aux personnes qui ont besoin d'une écoute et de conseils de professionnels.

Le financement

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lescar est partenaire de financeurs susceptibles d'accorder une prise en charge partielle ou totale de l'aide nécessaire.
Les agents du CCAS vous accompagnent et vous orientent vers les organismes auprès desquels effectuer les demandes et constituer les dossiers.

L'équipe

Afin d'assurer l'ensemble des interventions, le CCAS dispose de 30 aides à domicile qualifiées. Des agents titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou encore de techniciennes d'intervention sociale et familiale. Certains possèdent le certificat de qualification professionnelle d'assistante de vie aux familles. Ces agents sont accompagnés par deux conseillères en économie sociale et familiale.

LESCAR

Hôtel de ville
Allée du Bois d'Ariste
64230

Lescar
05 59 81
57 00

**HORAIRES
:**
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h